



Fautaua c/o Complexe Napoléon Spitz - Pirae  
BP 5464 – 98716 PIRAE  
Polynésie Française  
[fedetahititriathlon@gmail.com](mailto:fedetahititriathlon@gmail.com)

*A Pirae, le 23 janvier 2021*

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 23/01/2021 DE LA FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON**

Début de séance : 08h45

Fin de séance : 12h20

Associations affiliées au 23/01/21	Nombre de licenciés au 31/12/20	Nombre de voix
AS TAMARII PUNARUU TRIATHLON	59	5
CERCLE DES NAGEURS DE POLYNESIE	35	4
FEI PI TRIATHLON	101	6
KONA TRI TAHITI	50	4
MARARA TRI	20	2
VAHINE TRI	40	4
VSOP MOZTEAM	48	4
LICENCES INDIVIDUELLES	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>355</b>	<b>29</b>

Présents :

- Clubs représentés : AS Tamarii Punaruu Triathlon, Cercle des nageurs de Polynésie, Fei Pi Triathlon, Kona Tri, Tahiti, Mararatri, Vahine Tri, Vsop Mozteam.
- Clubs non représentés : aucun
- Excusés : aucun
- Total de personnes présentes à l'assemblée générale : 26

Nombre de voix présentes : 29, sur 29 possibles. Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 9h00

Ordre du jour :

1. Accueil, ouverture et émargement ;
2. Mot du Président ;
3. Admission de Mme Stéphanie BORET et Mr Yannick JOUBERT au conseil fédéral ;
4. Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2020 ;
5. Approbation du rapport financier 2020 ;
6. Présentation des perspectives pour 2021 ;
7. Approbation du budget prévisionnel pour 2021 ;
8. Approbation de la réglementation fédérale et du règlement intérieur ;
9. Questions diverses ;

## 1. Accueil, ouverture et émargement

## 2. Mot du Président

En préambule, le Président de la FTTRI, Monsieur Joe Tapare, adresse ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année et souhaite que cette année soit une année d'épanouissement pour tous les clubs et tous les adhérents.

Il présente ensuite l'ordre du jour.

## 3. Admission de Mme Stéphanie BORET et Mr Yannick JOUBERT au conseil fédéral

Il est demandé si un vote à main levée est autorisé pour cette cooptation ; le vote à main levée est accepté par l'ensemble des membres présents et représentés.

Remarque de Monsieur Jean-Michel Monot, Président du club du VSOP MOZTEAM : « *Peut-on rajouter d'autres membres sachant qu'il n'y a 10 membres dans le bureau ?* ». A l'unanimité, Monsieur Joe Tapare et l'ensemble de son conseil fédéral n'y voit aucun inconvénient.

**Soumis au vote, l'admission de Mme Stéphanie BORET et Mr Yannick JOUBERT au conseil fédéral, présenté par le Président, Joe Tapare est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 4. Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2020 (voir document en pièce jointe).

Joe Tapare, donne la parole à Monsieur Rémy Ségard, Directeur Technique de la FTTRI, afin qu'il puisse présenter le rapport d'activité de l'exercice 2020.

Monsieur Rémy SEGARD, commence ce rapport par un rappel des objectifs annuels concernant les missions que la FTTRI doit réaliser suite à la délégation de service public qu'elle a obtenu en 2020. Ces objectifs concernent les missions de développement, de formation et de haut niveau.

### Développement :

- **Effectif de la FTTRI pour cette année 2020** : Le nombre de licencié en 2020 est de 367 inscrits. On note une légère augmentation comparé à l'année 2019 mais les objectifs que la FTTRI s'est fixé n'ont pas été atteint.
- **Effectif des écoles de triathlon** : Forte augmentation des licenciés jeunes comparé à l'année 2019 (+20% de licenciés jeunes). On note également que 4 clubs affiliés (As Tamarii Punaruu, Cercle des Nageurs de Polynésie, Kona Tri Tahiti et Fei Pi Triathlon) ont reçu leur première étoile, sur trois possible, concernant la labellisation de leur école de triathlon. Une labellisation mise en place par la Fédération Française de Triathlon afin de mieux accompagner les structures dans le développement des clubs. Les objectifs annuels ont été, largement, atteint et cela montre que les clubs sont fortement engagé dans cette politique fédérale.

- **Promotion des disciplines** : Deux stages ont été organisés afin de promouvoir les disciplines enchaînées au Fenua. Un premier stage qui a été organisé le weekend du 26/27 septembre 2020, dédié 100% à la pratique féminine. Résultat, près d'une quinzaine de femmes ont répondu présent à ce rendez-vous. En revanche, le second stage qui devait être destiné à la pratique pour toutes et tous a dû être annulé suite à la crise sanitaire et au peu d'inscriptions. Concernant les objectifs annuels, le stage 100% féminin a atteint ses objectifs mis à part le nombre de non-licenciés présent à ce stage (0 inscriptions).
- **Calendrier fédéral 2020** : Cette année, malheureusement, seulement 2 compétitions ont pu avoir lieu suite à la crise sanitaire. L'aquathlon du club de l'As Punaruu Triathlon qui a rassemblé plus d'une centaine de licenciés et une vingtaine de non-licenciés le 23 février 2020 et le Trikid's du club des Cercles des Nageurs de Polynésie qui a rassemblé plus d'une soixantaine de licenciés et une quinzaine de non-licenciés. Les autres compétitions ont dû être annulées, après plusieurs reports, suite aux interdictions des instances locales. Suite au peu de compétition en 2020, les objectifs annuels ne peuvent être comparés pour obtenir un résultat valable.

Remarque de Madame Sandra Langy, Présidente du club des VAHINE TRIATHLON : « *On espère que pour 2021 que les compétitions soient maintenues. Pourquoi les compétitions de Va'a ont été maintenues et pas les nôtres (celles du triathlon) ?* ».

Réponse de Monsieur Joe Tapare, Président de la FTTRI : « *Ces décisions sont au choix du maire de la ville. Sans accord de leur part aucun événement ne peut être maintenu. Tous ces projets sont soumis aux instances du pays.* »

Remarque de Monsieur Eric Zornotti, membre élu du conseil fédéral de la FTTRI et Directeur Technique du Comité Olympique de la Polynésie française (COPF) : « *Il y a eu une commission au conseil de ministre la semaine dernière et reporté à mercredi prochain avec, on espère, une ouverture des compétitions après 15 février 2021. La crainte du Haut-Commissaire et le public avec des dérapages possibles.* »

Remarque de Madame Sandra Langy, Présidente du club des VAHINE TRIATHLON : « *Pourquoi augmenter de 10% le nombre de pratiquant ?* ».

Réponse de Monsieur Joe Tapare, Président de la FTTRI : « *Cette augmentation du nombre de pratiquant visent le projet de développement dans les îles de la Polynésie française mais également les villes éloignées de la zone urbaine de Tahiti comme la presqu'île.* ».

### **Formations :**

- **Formation d'arbitre fédérale** : Au total 16 arbitres ont été formés sur une journée de formation le samedi 22 février 2020. 8 femmes et 8 hommes répartis comme suit : Punaruu Tri 2 ; Kona Tri 2 ; Fei Pi 4 ; CNP 3 ; Mararatri 0 ; VSOP MOZ TEAM 4 ; Vahinetri 1 ; Moorea Natation Secourisme 0 ; VCT 0.
- **Formation entraîneur de triathlon de niveau 5 (BF4 Triathlon)** : Dans la continuité du parcours de formation, une formation BF4 Triathlon a été organisée, du 15 janvier au 20 novembre 2020, avec 9 stagiaires inscrits à la formation répartis comme suit : (0 femmes/9 hommes) Punaruu Tri 0 ; Kona Tri 1 ; Fei Pi 4 ; CNP 2 ; Mararatri 0 ; VSOP MOZ TEAM 1 ; Vahinetri 0 ; Moorea Natation Secourisme 0 ; VCT 1. Au total, 8 des 9 stagiaires ont validé le diplôme fédéral en concertation avec

la Fédération Française de Triathlon et 1 stagiaire en rattrapage pour la prochaine année.

Suite à ces résultats, le Directeur Technique Fédéral, Monsieur Rémy SEGARD, remet aux lauréats l'attestation du diplôme fédéral BF4 de la Fédération Tahitienne de Triathlon pour :

- Monsieur Sébastien PETIT (FEI PI) ;
- Monsieur Thomas Mourier (VSOP) ;
- Monsieur Yannick Joubert (FEI PI) ;
- Monsieur Sébastien Sowinski (FEI PI) ;
- Monsieur Toanui Gobrait (MARARA TRI) ;
- Monsieur Yoann Hotellier (KONA) ;
- Monsieur Tommy Oger (CNP) ;
- Monsieur Adrien Steri (CNP) - absence excusée.

### **Haut niveau :**

- **Groupe IATF jeune** : Dans le projet de performance fédéral, la FTTRI a créé pour cette année 2020 le groupe d'Identification et d'Accompagnement des Triathlètes du Fenua jeune (IATF jeune). Au total, 10 jeunes ont été sélectionnés sur le classement du CLASS TRIATHLON BANQUE SOCREDO à la date du 31 août 2020 (4 filles / 6 garçons du club des Cercles des Nageurs de Polynésie, dont 5 dans la catégorie benjamin(e), 4 dans la catégorie minime et 1 dans la catégorie cadet(te)). Pour cette année, l'objectif annuel a été atteint avec un objectif à 120 points en moyenne et un résultat à 129,1 points en moyenne).
- **Stage IATF jeune** : Afin d'accompagner ces jeunes et d'aider les entraîneurs dans le suivi des athlètes, la FTTRI a organisé 2 stages IATF jeune. Un premier stage du 18 au 23 juillet 2020 à Bora Bora dans l'objectif d'évaluer et de réaliser un diagnostic général sur l'ensemble de ces jeunes et un second stage du 5 au 8 novembre 2020 à Moorea pour réévaluer le niveau de ces jeunes et observer une évolution, une stagnation ou une régression du niveau de performance.

L'assemblée n'ayant plus de remarque, le Président Joe Tapare, soumet l'approbation du bilan moral au vote de l'assemblée :

**Le bilan moral 2020 présenté par Monsieur Joe Tapare est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **5. Approbation du rapport financier 2020**

En préambule, le trésorier informe l'assistance que les documents financiers présentés à l'AGO ont été soumis à la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) pour avis de façon informelle. Avant cela plusieurs réunions avec les représentants de la DJS ont permis de définir les types de documents et la présentation souhaités par leurs services. Le nouveau représentant du triathlon à la DJS étant Cédrik THIBAUT à la place de Laurent TARDIEU.

Seul changement par rapport au document envoyé aux présidents l'identification de la subvention du Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) qui est une subvention d'état et non du pays. Tous les présidents ayant reçu le bilan 2020, le trésorier les invite à poser leurs questions directement.

Question de Monsieur Jean-Michel Monot, Président du club du VSOP MOZTEAM : « *Pourquoi ne pas solliciter le fond paritaire pour la formation des entraîneurs ?* ».

Réponse de Monsieur Bernard Costa, Président des Cercles des Nageurs de Polynésie : « *La FTTRI ne remplit pas les conditions pour en bénéficier; le fond paritaire servant à la formation des salariés et pas des bénévoles.* ».

Le budget prévisionnel 2020 (voir document en annexe) :

Il partait sur une base d'environ 18 millions malheureusement les restrictions liés à la crise sanitaire ont eu raison de tous les événements rémunérateurs pour la FTTRI. Annulation des événements les uns après les autres tout au long de l'année. Le Triathlon des Entreprises étant le plus important pour la FTTRI son annulation a été très mal vécue.

Malgré un excédent d'environ 588 000 F pour l'année 2020 le trésorier prévient que ce bilan ne reflète pas la réalité de l'année écoulée. Une partie des subventions de 2019 étant perçues en début d'année 2020.

Le trésorier informe l'assistance qu'une seconde année « blanche » (pas de compétitions ou d'événements rémunérateurs) mettrait en danger financièrement la FTTRI.

Il y a urgence à relancer l'activité sportive en compétition. Il est primordial de sensibiliser les autorités concernées. Le président Louis P du COPF a d'ailleurs été informé de la situation de la FTTRI qui n'est pas la seule dans ce cas.

Question de Madame Sandra Langy, Présidente du club des VAHINE TRIATHLON : « *420 000 f en dépense de fonctionnement sur le budget prévisionnel 2020 alors que le montant réel est nettement supérieur; n'est ce pas sous-évalué* ».

Réponse de Monsieur Laurent Buvry, Trésorier de la FTTRI : « *Effectivement cela a été sous évalué involontairement et cette coquille est déjà rectifiée sur le budget prévisionnel 2021.* ».

Le budget de fonctionnement de la fédération ne connaît pas de grosses variations au fil des ans.

L'assemblée n'ayant plus de remarque, le Président Joe Tapare, soumet l'approbation du bilan financier au vote de l'assemblée :

**Soumis au vote, le bilan financier 2020 présenté par le trésorier de la FTTRI, Monsieur Laurent Buvry, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 6. Présentation des perspectives pour 2021

Rémy SEGARD, Directeur Technique de la FTTRI, présente les perspectives pour 2021 dont, dans un premier temps, les objectifs fixés concernant les missions de développement, de formation et de haut niveau :

### Développement :

- **Objectifs** : Augmenter le nombre de licenciés de 10 % par an ; Augmenter le nombre de féminines de 10 % par an ; Augmenter le nombre de pratiquants de 10% par an : Augmenter le nombre de jeunes de 10% par an ; Augmenter le nombre de clubs de 10% par an ; 40% des clubs avec une école de triathlon labellisée FTTRI dont 3 avec 1\* ;
- **Projets** : Aquathlon dans les îles de la Polynésie française ; stage fédéral 100% féminin ; stage fédéral 100 % nature ; séjour triathlon - tahiti et ses îles.

### Formation :

- **Objectifs** : Augmenter le nombre d'accompagnateurs et d'éducateurs de 10 % par an ; Augmenter le nombre d'arbitres assesseurs de 10 % par an ; 40% des éducateurs fédéraux présents aux colloques des entraîneurs 40% des élus présents aux colloques des élus
- **Projets** : formation d'arbitre ; colloque des élus ; colloque des entraîneurs : brevet fédéral n°1 « accompagnatrices / accompagnateurs ».

### Haut niveau :

- **Objectifs** : Identifier les athlètes du groupe IATF adultes ; Objectif du groupe IATF jeune à 130 points en moyenne Objectif de minimum 4 class tri banque soeredo dans l'année 40% de participation au class triathlon.
- **Projets** : organisation de 5 class triathlon ; stage IATF jeune du mois de février et septembre 2021 ; stage IATF adulte du mois de mars et octobre 2021 ; stage IATF jeune & adulte du mois de juin 2021.

### Communication :

- **Objectifs** : 1 newsletter tous les mois ; Communication (articles) sur toutes les compétitions et évènements fédéraux avant, pendant et après sur le site fédéral 300 followers sur l'Instagram fédéral 5000 followers sur le Facebook fédéral 1 magazine, offert, destiné à tous les licenciés
- **Projets** : 1 newsletter tous les mois ; des newsletters « lettre d'information » destinées à tous les licenciés ; réalisation du magazine « Fenua Triathlon » ; communication régulière sur le site fédéral [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf) et sur les réseaux sociaux (Facebook ; Instagram et Youtube)

## **7. Approbation du budget prévisionnel pour 2021**

Seul changement par rapport au budget envoyé aux présidents le report à nouveau est inclus dans la colonne recette. Sur demande de la DJS pour être en conformité avec la réglementation.

La politique du pays évolue sur les subventions et mise sur des projets spécifiques (développement du sport féminin, dans les îles, de la formation à la performance)

Le budget prévisionnel 2021 part sur une base de 20 525 millions de Franc Pacifique avec une de subventions à hauteur de + de 6 millions de Franc Pacifique pour les projets spécifiques.

Monsieur Eric Zornotti informe que le ministre en charge des sports a un budget pour les fédérations dont le triathlon fait partie des fédérations qui développent des projets très intéressants.

Suite à des questions pratiques, le trésorier préconise aux présidents de ne pas hésiter à consulter le site de la DJS qui présentent divers documents et marche à suivre pour toutes les demandes qu'une association sportive peut avoir besoin pour son bon fonctionnement.

**Soumis au vote, le budget prévisionnel 2021 présenté par le trésorier de la FTTRI, Monsieur Laurent Buvry, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, après la mise en conformité d'un point sur la nouvelle réglementation soulevé par le club du VSOP MOZTEAM.**

## **8. Approbation de la réglementation fédérale (voir annexe)**

Avant de donner la parole au Directeur Technique Fédéral afin qu'il puisse présenter l'évolution de cette nouvelle réglementation, Joe Tapare expose le fait que le club du VSOP MOZTEAM a envoyé un email à l'ensemble des présidents des clubs, le 21/01/21, pour expliquer les raisons pour laquelle le club refusera d'appliquer ce nouveau règlement.

Il explique notamment que le document présenté n'a subi aucun changement depuis la dernière présentation à tous les président(e)s des clubs et propose à Jean Michel MONOT, président du le club du VSOP MOZTEAM, d'exposer devant l'assemblée, les raisons de ce refus.

Après la prise de parole de Mr Jean Michel MONOT, Joe Tapare propose à tous les présidents de se pencher directement sur la diapositive qui pose problème afin de trouver une solution collective. Cette proposition est validé à l'unanimité.

Après échange avec l'ensemble des Président(e)s des clubs, la décision a été prise de rajouter le point : 4.6.3 « *les évènements fédéraux organisés par un club affilié sans assistance* » à la réglementation financière de la FTTRI.

#### 4.6.3 - Les évènements fédéraux organisés par un club affilié sans assistance :

Courses	Arbitrage de l'épreuve	Location de matériel (sur demande)	Part Fédérale
6-9 ans	3000 xpf par arbitre, par jour, + frais de déplacement à la charge de l'organisateur (hors Tahiti)	Matériels : 50 000 F  Camion : 20 000 F le weekend	30 000 F
8-11 ans			
10-13 ans			
XS			
S			
M			
L			
XL			
XXL			

**Soumis au vote, l'évolution de la réglementation fédérale présenté par le Président de la FTTRI, Monsieur Joe Tapare, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés et s'applique à partir du 23 janvier 2021.**

#### 9. Questions diverses

Question de Jessica Perichon du club des VAHINE TRI : « *Peut-on avoir plus d'informations concernant la formation BF1 qui doit avoir lieu courant du mois de mars 2021 ?* ».

Réponse de Rémy SEGARD, Directeur Technique de la FTTRI : « *Un communiqué sera envoyé à tous les clubs et licenciés courant du mois de février 2021 concernant l'ouverture des inscriptions du BF1 Triathlon. A noter que toutes les informations sont consultables sur le site de la FTTRI [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf), rubrique formations* ».

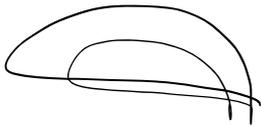
Remarque de Moetai RICHMOND du club de MARARATRI: « Un email a été envoyé à tous les présidents des clubs pour obtenir votre confirmation pour recevoir la coupe de Polynésie de triathlon. A ce jour, aucun retour ne m'a été faite. Je profite de la présence de tous les présidents des clubs pour connaître votre position. »

**Soumis au vote, la remarque de Moetai RICHMOND est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés pour l'obtention de la coupe de Polynésie lors du Triathlon fédéral du club de MARARATRI.**

## 10. Aparté

Le président, Joe Tapare, lève la séance à 12h20 et propose le pot de l'amitié à l'ensemble des participants.

**Président**  
Joe Tapare

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping arch over a horizontal line, with a small vertical stroke at the end.

**Secrétaire**  
Stéphanie Boret

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, stylized initial 'S' followed by a horizontal line extending to the right.